

# Les échos du Conseil de Faculté

Après son renouvellement les 15 et 16 février derniers, le Conseil de Faculté a été réuni en formation plénière le 1<sup>er</sup> mars.

Une minute de silence a d'abord été observée en **hommage à notre collègue Stéphane BAUMONT**, MCF en droit public, décédé la semaine dernière.

1. Nous avons ensuite souhaité **la bienvenue à tous les membres du nouveau CF**, en nous réjouissant d'un taux de participation à ces élections en progression.
2. **L'élection décanale a été fixée au 21 avril (11h)** avec dépôt des candidatures entre le 3 mars et le 1<sup>er</sup> avril (midi).
3. Il a été décidé, de manière consensuelle, de **différer l'élection de la huitième personnalité extérieure** (article 6 des statuts) à la prochaine réunion (29 mars).
4. Un point a été fait sur **le calendrier de sélection en Master** : dépôt des dossiers de candidature, avec 3 vœux hiérarchisés du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai. Examen de leur recevabilité par les scolarités : jusqu'au 23 mai. Puis examen par les commissions pédagogiques avec une publication des résultats le 24 juin. Confirmation au plus tard le 27 juin (23h45). Inscriptions administratives du 1<sup>er</sup> au 8 juillet.
5. Un point a été fait sur **la situation qui résulte de l'annonce du départ de TSE** qui obtient le statut de Grand Etablissement. Cette annonce nous oblige à en gager la réflexion sur la place de notre composante au sein de notre université, ses relations avec les autres composantes et à reprendre à bras le corps la transformation de notre Faculté en Ecole de droit, dans le contexte actuel.
6. Les discussions actuelles avec les autres composantes et la VP de la CFVU autour du **calendrier universitaire** ont été évoquées. L'idée générale est de retrouver un rythme universitaire plus serein en équilibrant les périodes d'enseignement, d'examens, de sélections et la place qui doit être faite aux activités de recherche. La question est liée à une réflexion de fond de nos modalités de contrôle des connaissances.
7. Adoption du principe de **création d'une Licence en Droit, parcours international**, présenté au nom du DLC par sa directrice Charlotte Rault.
8. Adoption d'un **projet de convention de partenariat avec la Cour de Cassation** (Parquet général).
9. **Adoption des MCC et modifications de maquettes** présentées par la FCV2A, FOAD, ESL, Pôle Licence, Pôle Master, ICT et ICL.
10. **La situation internationale en Ukraine** a été évoquée par notre collègue le Pr Matthieu Poumarède. Nous sommes préoccupés, en particulier par les conséquences du conflit sur nos étudiants et nos formations. Un texte va être élaboré ainsi que des actions concrètes à mener dans les circonstances actuelles.